

LA COOPÉRATION RÉGIONALE PORTUAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

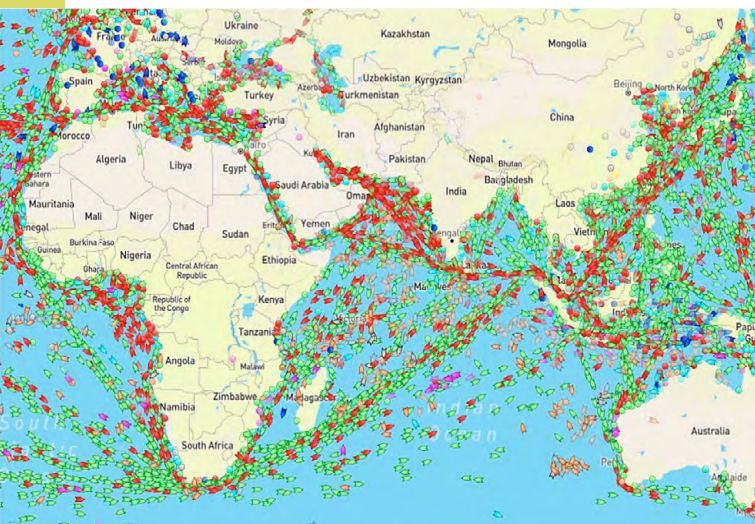
DANS LE CADRE DU FUTUR PROGRAMME EUROPÉEN INTERREG VI, LES PORTS DES ÎLES DU BASSIN SUD-OUEST DE L'OcéAN INDIEN, DE L'AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE METTRONT EN ŒUVRE DES PROJETS DE COOPÉRATION, NOTAMMENT POUR ÉCHANGER SUR LES BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES.

À la croisée de l'Asie et de l'Afrique et sur le chemin de l'Europe, l'océan Indien détient une position stratégique pour le commerce maritime mondial en termes économique et de sécurité maritime. Cependant un autre facteur est essentiel à prendre en compte : la gestion durable de ses ressources marines pour préserver les équilibres socioéconomiques et environnementaux de ses rivages. « Il faut en effet anticiper une forte augmentation des volumes d'échanges entre Asie et Afrique, ces flux étant dopés par la croissance démographique et économique du continent africain », prédit Henri Dupuis, directeur des stratégies internationale et commerciale du Grand Port Maritime de La Réunion (GPMDLR). « Les ports de la région vont donc avoir un rôle clé à jouer ». En plus, en tant que région ultrapériphérique (RUP), La Réunion a l'opportunité de bénéficier de cette réorganisation logistique qui se dessine pour devenir un acteur majeur du renforcement des liens entre l'Europe et l'Afrique.

Dans ce contexte, cette dynamique de coopération globale qui vise à être labellisée par l'Europe (INTERREG VI) renforcera les capacités des ports du Sud-Ouest de l'océan Indien, d'Afrique de l'Est et australe, en pérennisant les liens qui les unissent notamment par des échanges de bonnes pratiques et des formations en immersion pour développer les compétences de leurs salariés.

À titre d'exemple, la coopération avec les Seychelles connaît de belles réalisations. Un premier volet a porté sur le projet « Smart Port » : la Seychelles Port Authority (SPA), qui gère le port de Victoria, a ainsi bénéficié de l'expérience de Port Réunion pour digitaliser les échanges documentaires au sein de sa communauté portuaire : la SPA s'est ainsi dotée d'un « Cargo Community System » – plateforme d'échanges de données servant à suivre le fret en temps réel et facilitant les procédures douanières – et du Guichet maritime unique « Victoria Management Information System » dédié à la gestion des escales de navires.

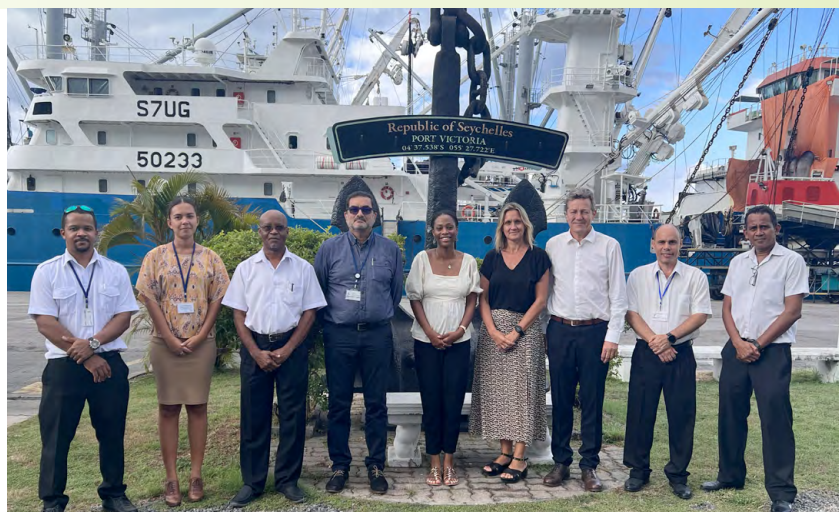
Le second volet de cette coopération franco-seychelloise concerne le projet « Green Port ». En 2022, avec un expert du cabinet Ecomed OI, le GPMDLR a présenté à la communauté portuaire et aux instances gouvernementales seychelloises, sa démarche environnementale. Elle s'appuie sur deux piliers : le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D). S'en inspirant, la SPA a engagé la création de son propre « SDPN » avec l'objectif d'identifier la biodiversité à protéger sur le territoire portuaire puis d'apprécier les impacts des aménagements prévus pour définir des mesures visant à les éviter, les réduire ou les compenser.



Flux du transport maritime de marchandises. © Marine Traffic

LA SEMAINE MARITIME 2024 SERA ORGANISÉE AUX SEYCHELLES

Occasion de renforcer les liens entre les ports, la Semaine Maritime, dont la dernière édition a eu lieu en 2023 à La Réunion, se tiendra aux Seychelles en septembre prochain. Cet événement rassemblant les décideurs des ports et de leurs écosystèmes a vocation à accroître la notoriété du port d'accueil, de susciter des échanges et des synergies entre les acteurs portuaires locaux, régionaux et internationaux, tout en assurant la promotion de la mixité dans les métiers portuaires et logistiques.



Visite du GPMDLR par une délégation seychelloise, avec de gauche à droite : Éric Legrigeois, directeur général du GPMDLR ; Priscille Labarrère, cheffe du service environnement et aménagement du GPMDLR ; David Bianchi, responsable du service stratégique de la SPA ; capitaine Jean-Paul Fanchette, adjoint au capitaine de port des Seychelles ; Fabrice Brunetti, commandant de port du GPMDLR ; Jeanic Lubanza (ci-dessous) et Henri Dupuis, directeur des stratégies commerciales et internationales du GPMDLR. | Visite du port de Victoria aux Seychelles par des membres du GPMDLR. © Jeanic Lubanza



JEANIC LUBANZA,
CHARGÉE DE
COOPÉRATION
AU GRAND
PORT MARITIME
DE LA RÉUNION

TÉMOIGNAGES

EGBERT MOUSTACHE,
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT
DE L'AUTORITÉ
PORTUAIRE DES
SEYCHELLES (SPA)



« Coopérer avec les Seychelles, c'est établir une relation durable entre nos deux ports, en mettant en commun nos connaissances et nos expériences. Ce cadre de pensée "win-win" est favorable au développement durable de nos activités portuaires respectives. Nous comptons apporter une expertise aux Seychelles, par exemple en matière de tri des déchets à bord des navires, et nous avons beaucoup à apprendre de ce pays insulaire, où la réglementation est très rigoureuse en matière de protection de la biodiversité.

Nous intervenons en appui-conseil sur le document qui va être élaboré par la Seychelles Port Authority pour le "Green Port". Par ailleurs, celle-ci a fait part de son souhait d'échanger sur d'autres thématiques comme les énergies renouvelables. Les projets de croisières durables ont également été évoqués. Une étude cofinancée en 2020 et 2021 par l'INTERREG V et l'AFD avait en effet souligné l'opportunité de faire émerger les segments de croisière "luxe" et "exploration" dans l'océan Indien, moins impactants vis-à-vis des milieux naturels et nécessitant moins d'infrastructures nouvelles. »

« Nous nous sommes beaucoup investis dans le "Smart Port" et souhaitons à présent concrétiser le "Green Port". Nous avons discuté de ce projet ici aux Seychelles avec notre ministère de l'Environnement, les associations de défense de la nature, les acteurs de la pêche, etc. et allons impliquer dans cette démarche le maire de Victoria. Le "Green Port" va nous aider par exemple à mieux prévenir l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes, tels les pestes végétales ou les insectes comme les scarabées qui s'introduisent dans les containers. Nous cherchons aussi à être mieux préparés face à l'élévation du niveau de la mer.

Nous allons nous rapprocher de l'Ambassade de France aux Seychelles, qui a proposé de financer une étude environnementale à réaliser par un bureau français. Sur la base des inventaires de la biodiversité marine et terrestre des Seychelles qui seront produits par cette étude, nous rédigerons ensuite notre document d'orientations. Celui-ci s'inspirera, bien qu'adapté à notre écosystème local, de la méthodologie du Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) de Port Réunion. »